

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 septembre 2020

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal :	11		
- en exercice :	11		
- qui ont pris part à la séance :	09		
- votants	11 (dont 2 pouvoirs)		
Date de convocation :	10/09/2020	Date d'affichage :	10/09/2020

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le quatorze septembre deux mil vingt à 20 h 15

Présents : Mmes ARSAC Pascale – ASTIER Marielle – PERRIN Marie-Josèphe – RENARD Brigitte
Mrs BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET Christophe – DI BENEDETTO Vincent –

Absents excusés Mr ALINS Franck – pouvoir donné à Mr COEUILLET Christophe
Mr VERNERET Jacques – pouvoir donné à Mme ARSAC Pascale

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

Objet : Adhésion au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) pour l'aménagement de la traverse du village et mise en valeur du lavoir

Le Conseil Municipal, représenté par son Maire, souhaite adhérer au CAUE et en accepter les statuts.

Le montant de cette adhésion s'élève à 1 168, 00 euros pour l'année 2020 correspondant à un potentiel financier de 418 811 €.

A titre d'adhérent, la commune sera destinataire de l'ensemble des informations et publications relatives aux actions du CAUE : rencontres thématiques, expositions, programmes de formation, etc....

Cette adhésion donne droit à 4 jours d'intervention de l'équipe du CAUE.

Le Conseil Municipal, en accord avec son Maire, après délibération et à l'unanimité des votants :

- **EST D'ACCORD** pour adhérer au CAUE,
- **AUTORISE** son Maire à signer ce bulletin d'adhésion et tous les documents s'y réfèrent.

Et ont les membres présents signés au registre
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.


Le Maire,
Jean-Bernard CHARPENEL

